



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations
sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Pôle recrutement et parcours professionnels

RAPPORT DE JURY

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE TECHNICIEN(NE) D'ART, SPECIALITE « CERAMIQUE »

SESSION 2014

Octobre 2014

ORGANISATION DU RECRUTEMENT

Ce recrutement était organisé selon les dispositions :

- du décret n° 2012-230 du 16 février 2012 portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;
- de l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys ;
- de l'arrêté du 6 mars 2014 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2014, d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement de technicien(ne)s d'art du ministère de la culture et de la communication.

COMPOSITION DU JURY

Monsieur Michel ROUE, chef de travaux d'art, chef du service de la décoration, établissement public de la cité de la céramique de Sèvres assurait la présidence de ce jury.

Ont été nommés membres de ce jury :

Madame Chantal BANNELIER, technicienne d'art de classe supérieure, cheffe d'atelier moulage-réparage, établissement public de la cité de la céramique de Sèvres et de Limoges ;

Madame Camille BE, technicienne d'art de classe normale, cheffe d'atelier offset, établissement public de la cité de la céramique de Sèvres et de Limoges ;

Madame Anne-Marie FOURNIER, technicienne d'art de classe normale, retraitée, établissement public de la cité de la céramique de Sèvres et de Limoges.

NOMBRE DE POSTES OUVERTS AU CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

8 postes de technicien(ne)s d'art en interne et 8 postes en externe ont été ouverts dans les étapes de production suivantes :

En externe :

- brunissage – 1 poste
- peinture – 4 postes
- petit coulage – 1 poste
- polissage-ajustage – 1 poste
- chimie-moulin – 1 poste

En interne :

- garnissage-découpage – 2 postes
- impression – 2 postes
- pose de fonds – 1 poste
- tournage en creux – 1 poste
- polissage-ajustage – 1 poste

RAPPEL DES EPREUVES

Les concours interne et externe comportent une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20.

Peuvent seuls être admis à se présenter à l'épreuve d'admission les candidats ayant obtenu, pour chaque épreuve d'admissibilité, une note au moins égale à 5 sur 20 et, pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité, un total de points fixé par le jury, qui ne pourra être inférieur à 50 après application des coefficients.

Épreuves d'admissibilité

La phase d'admissibilité comprend les épreuves ci-après :

1°) Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes ; coefficient 1*) ;
- une interrogation sur les techniques du métier (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes ; coefficient 2*).

2°) Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (*durée : deux heures ; coefficient 2*).

1) L'épreuve écrite

17 candidats étaient inscrits en externe, 8 candidats étaient présents pour les épreuves écrite et orales.

8 candidats étaient inscrits en interne, 5 candidats étaient présents pour les épreuves écrite et orales.

1 candidat en externe ne s'est pas présenté pour l'épreuve orale.

À l'issue de ces épreuves, 2 personnes n'ont pu être retenues pour les épreuves d'admission.

Pour l'épreuve écrite, le sujet était une pièce dite « Boudoir » en porcelaine tendre à l'exception des anneaux de montage créés par Kristin McKirdy lors de sa résidence à Sèvres et réalisés en 2012.

Sujet :

Vous êtes technicien(ne) d'art à Sèvres Cité de la céramique, vous rédigez une note à votre supérieur hiérarchique relative à la fabrication d'une sculpture Boudoir de Kristin McKirdy composée d'un coussin, de 2 éléments décorés et de 4 pompons de porcelaine.

Vous indiquerez les grandes phases de sa réalisation en justifiant vos choix, en détaillant plus précisément une étape de la fabrication et une étape de la décoration. Vous pourrez illustrer votre démonstration par des croquis, sans utiliser la couleur.

Deux documents photographiques ont été fournis.

Les critères retenus pour l'appréciation étaient les suivants :

- compréhension du sujet ;
- qualité de l'argumentation ;
- qualité de l'expression ;
- connaissances théoriques et pratiques ;
- pertinence des réponses ;
- complétudes des réponses ;
- cohérence globale de la copie.

Tous les candidats ont rédigé une copie et dans l'ensemble le sujet fût maîtrisé. D'excellentes copies ont été rendues montrant une parfaite maîtrise du sujet. Des copies intermédiaires ont montré de bonnes connaissances, quelques maladresses dans la chaîne opératoire, mais une réelle motivation. Des copies médiocres ont montré une méconnaissance du sujet voire du métier.

2) Les épreuves orales

Pour l'épreuve orale d'histoire de l'art, 8 sujets étaient proposés, offrant aux candidats la possibilité de s'exprimer et de soumettre ces connaissances sur la faïence du 18ème siècle, les porcelaines et les grès à Sèvres, les design, etc.

Certains candidats se sont révélés très brillants. Dans l'ensemble les sujets ont été bien maîtrisés avec une bonne ouverture d'esprit.

Pour l'épreuve orale des techniques du métier, 8 sujets étaient également proposés aux candidats. Ils recouvraient les principales caractéristiques des étapes de production. Les sujets concernaient notamment les modes de façonnage, de cuisson, de décors, l'usage des métaux précieux, etc.

Dans l'ensemble le jury a apprécié la qualité et la maîtrise des sujets traités. Les connaissances techniques de par la pertinence et la complétude des réponses sur le développement des sujets a permis une richesse dans les échanges et de belles prestations.

Épreuves d'admission

La phase d'admission comporte une épreuve pratique, regroupant :

- la réalisation ou la restauration d'un objet, ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité (*coefficient 4*) ;
- et
- pour cette spécialité, la réalisation d'une épreuve de dessin (*coefficient 1*).

1) L'épreuve de dessin

Le jury a choisi de proposer un modèle pour les candidats externes et son pendant pour les candidats internes. Les deux groupes ont été répartis dans deux salles distinctes.

Le modèle pour les candidats externes était « La joueuse de Viole » de J.J Martèl pièce de 1934 et le modèle pour les candidats internes était « La joueuse de Luth » de J.J Martèl pièce de 1934.

Les critères retenus pour la notation étaient les suivants :

- mise en page ;
- respect de proportions et des volumes ;
- justesse du trait.

Au terme de l'épreuve, les dessins examinés par le jury ont dégagés trois groupes : d'excellents dessins de belles qualités, de bons dessins donnant une image correcte du sujet et de médiocres dessins révélant une mauvaise appréhension des volumes et une mise en page peu fidèle.

2) L'épreuve pratique

Celle-ci était organisée par étapes de production :

- polissage-ajustage : 1
- tournage en creux : 1
- garnissage-découpage : 1
- petit coulage : 1
- impression : 2
- pose de fonds : 1
- brunissage : 1
- peinture : 3

L'attention a été portée sur le respect des libellés de l'épreuve, la compréhension du sujet, une maîtrise parfaite pour les candidats internes et également externes.

La prestation de trois candidats extérieurs, ne connaissant pas ou peu les étapes de production dans lesquelles ils s'étaient inscrits, a montré une qualité d'exécution laissant entrevoir une très grande motivation et ont paru dignes d'être recrutés.

Le classement final opéré s'est révélé équilibré. Le jury a été plutôt satisfait des résultats obtenus.

Au total, cinq candidats ont été reçus en interne dans les étapes de production suivantes :

- 1 personne au garnissage-découpage ;
- 1 personne au tournage en creux ;
- 1 personne à la pose de fonds ;
- 2 personnes à l'impression.

Et 6 candidats ont été reçus en externe dans les étapes de production suivantes :

- 1 personne au polissage-ajustage ;
- 1 personne au petit coulage ;
- 1 personne au brunissage ;
- 3 personnes à la peinture.

L'ensemble du jury tient à remercier tout particulièrement l'équipe du pôle recrutement et parcours professionnels du ministère de la culture et de la communication pour l'accueil, la confiance et le soutien qu'ils nous ont apportés tout au long de cette période qui demande beaucoup de temps, de concentration et d'exigence.

Sèvres, le 1^{er} octobre 2014
Les membres du jury